



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998


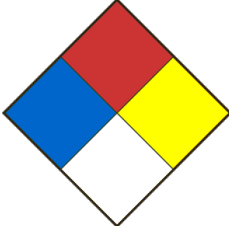
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit HYDROCHLORURE D'HYDROXYLAMINE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique H ₂ NOH•HCl		Numéro MAT HR-0114	Masse molaire 69,49
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes OXAMMONIUM HYDROCHLORIDE, HYDROXYLAMMONIUM CHLORIDE, CHLORHYDRATE D'HYDROXYLAMINE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2023-08-09	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A</p> <p>Sensibilisation cutanée catégorie 1</p> <p>Cancérogénicité catégorie 2</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2</p> <p>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1</p> <p>Toxicité aigüe-Orale catégorie 4</p>
Mention d'avertissement	<p>ATTENTION</p>
Mentions de danger (H)	<p>H290 Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H312 Nocif par contact cutané.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H351 Susceptible de provoquer le cancer.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P201 Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p>

PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 0 Réactivité 1 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Hydrochlorure d'hydroxylamine	5470-11-1	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Sensibilisant cutané. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Dermite. Toux. Nausée et vomissements. Pneumonie. Peut provoquer la méthémoglobinémie, qui se traduit par une couleur gris ardoisé généralisée de la peau. Convulsions. Réf. section 11. Peut provoquer la méthémoglobinémie, qui se traduit par une couleur gris ardoisé généralisée de la peau.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Risque d'explosion par choc, friction, feu ou autres sources d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. Peut réagir violemment lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 115°C. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (ref. Section 10)
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Hygroscopique. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Sensible à l'air et à l'humidité.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
HYDROCHLORURE D'HYDROXYLAMINE	5470-11-1	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Cristalline blanc.
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Solution aqueuse 0.1M= pH 3.4.
Point de fusion / congélation	155-157°C (dec)
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	0.002 Pa à 20°C
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.67 g/cm ³ à 25 °C.
Solubilité	Soluble dans l'eau, le glycérol et l'alcool.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	>150°C
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit réducteur, peut réagir violemment avec les agents oxydants.
Stabilité chimique	Hygroscopique. Sensible à l'air. Les solutions ne sont pas stables.
Risque de réactions dangereuses	Risques de violentes réactions ou d'explosions si chauffé fortement.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Sensible à l'humidité et à l'air. Peut être instable à des températures au dessus de 75°C.
Substances incompatibles	Bases. Pentachlorure phosphoreux, Calcium, Sulfate de cuivre (II) anhydre Les agents oxydants, l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

HYDROCHLORURE D'HYDROXYLAMINE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritations sévères et brûlure pouvant entraîner des lésions oculaires permanentes.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Pneumonie et oedème pulmonaire.
- Ingestion	Irritation et brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'estomac et de la paroi abdominale. Nausées, vomissements, diarrhée, toux, maux de tête, migraine, essoufflement, coma, mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, toux, maux de tête, migraine, étouffement, essoufflement
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 600 mg/kg DL50 Dermal - Rat - Donnée non disponible.
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Leuciscus idus (Ide) - 1-10 mg/L - 48 h
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Très toxique pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2923
Appellation réglementaire	SOLIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A. (Hydrochlorure d'hydroxylamine)
Classification du TMD	8 Matières corrosives 6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Sensibilisation cutanée catégorie 1 Cancérogénicité catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4
---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-08-09